



FORMATION RECYCLAGE DES MEMBRES DU CSE -300 SALARIES

JOUR 1

Module 1 : La réglementation en santé sécurité au travail

- Les sources juridiques
- Les obligations du chef d'entreprise
- Le Document unique d'évaluation des risques

Module 2 : La commission santé, sécurité et conditions de travail

- Quand et comment la mettre en place
- Composition, moyens et attributions
- Missions (prévention, inspections, enquêtes)

JOUR 2

Module 3 : Les réunions de la CSSCT

- Préparation
- Ordre du jour
- Procès-verbal

Module 4 : Le rôle du CSE en matière de Santé Sécurité Conditions de Travail

- Place de la SSCT au cœur des prérogatives du CSE
- Protection des membres élus
- Droit d'alerte

JOUR 3

Module 5 : Les acteurs de la prévention en matière de SSCT

- Rôle et place de l'inspection du travail
- Support et missions de la médecine du travail
- Intervention utile de la CARSAT/CRAMIF

Module 6 : La santé et la sécurité au travail- décryptage

- La sécurité dans l'entreprise : enjeux et aspects légaux
- Comprendre la notion de risques professionnels
- Obligations liées aux conditions de travail des salariés



Durée

3 jours



Pré requis

Avoir été élu CSE lors du mandat précédent



Public concerné

Membres élus au CSE

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Comprendre les enjeux de la réforme
- Connaître les attributions du CSE, droits et obligations
- Organiser les réunions
- Encadrer les actions à mener
- Disposer de bases légales en matière SSCT
- Repérer l'ensemble des acteurs visés
- Devenir acteur de la prévention
- Accompagner les mesures décidées par l'employeur

Méthodes pédagogiques

- Exposés de cours
- Exercices de groupe
- Discussions

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.